



Sylvalp – Mieux comprendre la richesse végétale des forêts à enjeux du massif des Alpes FEDER Massif des Alpes

1^{ère} réunion du Groupe de travail sur l'action 2 – 07/03/2024

Compte-rendu

Participants

Présentiel	Visio
AUGE Vincent (PN de la Vanoise)	BILLANT Olivier (CEN Haute-Savoie)
GROS Léa (ONF)	COUSIN Richard (PNR du Massif des Bauges)
KRISTO Ornella (CBNA)	GRANGE Benjamin (Gentiana)
LEGLAND Thomas (CBNA)	GRONDIN Etienne (CFT Bas-Dauphiné et Bonnevaux)
MAROIS Olivia (CNPFP)	LEHERISSE Hugo (RNF)
POUYET Ysé (CBNA)	
SZELENYI Kinga (CBNA)	
VALLEE Marine (ONF)	
VALLEE Sophie (CBNA)	

Excusés

BIZARD Léa (CBNA)
BERGES Laurent (INRAE)
CATEAU Eugénie (RNF)
DEBAY Pauline (CBNA)
FAYOLLE Anaëlle (Charte des Chambaran)
MATHIEU Chloé (CEN RA)
LATHUILLIERE Laurent (ONF)
RAUZIER Adèle (PN du Mercantour)

Ordre du jour

Rappel des objectifs de l'action 2
Réflexions sur les protocoles, l'échantillonnage et les sites pilotes
Planning 2024

La présentation diffusée en séance est téléchargeable sur la page du projet : <https://cbn-alpin.fr/sylvalp>

Le texte en italique synthétise les échanges avec les participants.

1. Rappel des objectifs de l'action 2

L'action 2 vise à déployer des protocoles de suivi de la biodiversité végétale au sein de forêts présentant des enjeux particuliers.

Les objectifs de suivi sont de comprendre :

- Comment évolue la biodiversité végétale au sein de forêts à enjeux ?
- Quels facteurs influencent la dynamique de la biodiversité végétale au sein des forêts à enjeux ? (nombre de facteurs étudiés limités)

Les éléments de la biodiversité visés par le suivi, dans le cadre de cette action, sont les trachéophytes (ou flore vasculaire), les bryophytes et les lichens.

Cette action porte sur le territoire du massif des Alpes mais uniquement sur la partie du territoire d'agrément du CBNA (secteurs des départements 04, 05, 26, 38, 73, 74 inclus dans le périmètre du massif des Alpes).

Deux grands niveaux d'études sont retenus dans le cadre de cette action :

- une entrée sur les forêts matures et/ou en libre évolution afin de répondre aux questions suivantes :
 - o Comment évolue la biodiversité végétale au sein de forêts caractéristiques du Massif des Alpes en fonction du niveau de maturité ?
 - o Quels facteurs expliquent ces tendances ?
- une entrée sur les forêts présentant des enjeux particuliers en termes d'habitats et/ou d'espèces patrimoniales, en cherchant à répondre aux questions suivantes :
 - o Comment évolue la biodiversité végétale au sein de forêts du Massif des Alpes présentant des habitats ou des espèces à enjeux ?
 - o Quels facteurs expliquent ces tendances ?

2. Protocoles, échantillonnage et sites pilotes

Entrée maturité / libre évolution

Pour ce volet de l'action, l'étude portera sur trois types de peuplements caractéristiques du massif des Alpes (hêtraies-sapinières, pessières, mélézins). Un gradient de maturité sera recherché dans l'échantillonnage. Au vu de la complexité à trouver plusieurs valeurs d'un tel gradient dans un même secteur, nous limiterons, a priori, ce facteur aux valeurs mature / peu mature.

Pour rappel, les protocoles à tester dans le cadre de Sylvalp s'inscrivent dans la logique, du réseau Flore sentinelle. Ils ont vocation, à terme, à être déployés dans ce cadre.

Deux niveaux territoriaux de suivi sont proposés :

- un niveau territoire, visant à connaître comment évoluent les cortèges floristiques des forêts à enjeux des Alpes selon le niveau de maturité. Ce niveau territoire se traduirait par deux niveaux temporels de suivi : un niveau expert (tous les 10 ans) et un niveau simplifié (tous les 5 ans). – voir détails sur le diaporama
 - ➔ Dans le projet Passiflor (objectif 1), les placettes ont un rayon de 15m (calées sur le protocole IFN). Dans le cadre de Sylvalp, les placettes sont calées sur le PSDRF (quand il est déployé) dont les placettes font au minimum 20m de rayon. Dans les projets menés précédemment (Observatoire des forêts de Haute-Savoie, projet Trame verte forestière de Rhône-Alpes, projet POIA inter-PNR), les relevés de trachéophytes et de bryophytes étaient réalisés sur des placettes de 20m de rayon.
 - ➔ Dans les sites où le PSDRF n'est pas utilisé, un protocole de mesures dendrométriques, relativement complet, devra être déployé. On pourra se référer, sur ce point, aux protocoles mis en œuvre par le CBNMC, largement éprouvés ou au protocole socle du réseau FRENE. Les deux types de protocoles (PSDRF et autre protocole retenu) devront présenter certains critères similaires pour que les suivis soient comparables.
 - ➔ Sur le volet biodiversité, le choix de l'estimation du pourcentage de recouvrement ou du coefficient d'abondance-dominance doit se poser. Dans une logique de suivi, il apparaît essentiel de bien mesurer les évolutions. Des tests pourront être réalisés. A noter que, dans une logique de suivi territoire, la composition du cortège a plus d'importance que les éléments de recouvrement ou d'abondance.
 - ➔ Dans le niveau simplifié, la proposition d'utiliser l'IBP pour le volet dendrologique ne fait pas consensus. Il n'est pas réalisé à la même échelle que le PSDRF et ne s'attache pas aux mêmes types de critères. Il est décidé de ne pas maintenir l'IBP à ce niveau mais de définir une sélection des critères du niveau expert à suivre lors du suivi simplifié.
 - ➔ Un pas de temps aléatoire, comme dans Orchamp, pourrait apporter une plus-value.
 - ➔ Dans le niveau simplifié, pour le volet biodiversité, les espèces suivies devront être indicatrices du bon état ou de mauvais état de conservation. En tenant compte du fait que ce ne sont pas forcément les espèces structurantes qui varient le plus. La définition des espèces indicatrices devra être réfléchi collectivement, sur la base des résultats de terrain.
 - ➔ Il sera important, dans cette phase de calibration des protocoles, de tester l'effet « observateur » entre expert et non expert (pour les indicateurs du niveau simplifié).
- un niveau station visant à comprendre quels facteurs expliquent l'évolution de ces cortèges floristiques. Ce niveau s'appliquerait selon un suivi expert réalisé tous les 10 ans.
 - ➔ Les sous-placettes proposées (quadrats) devraient être localisées sur les placettes d'étude de la régénération du PSDRF. Ainsi, lorsque le PSDRF est appliqué, cela permet d'optimiser les recherches de placettes.
 - ➔ S'agissant du sol, le pH, l'humus, la réserve utile et éventuellement le rapport C/N pourraient être intéressants.
 - ➔ Pour le suivi de la température, se rapprocher du CRPF qui teste actuellement l'usage de capteurs (température et humidité). Dans le cadre de Sylvalp, il s'agirait de suivre la température au-dessus du sol. Le nombre de capteurs par placette est à déterminer. Ils pourraient être installés pendant les 2 ans qui précèdent le suivi.

- ➔ *Dans le cadre de l'Observatoire des forêts sentinelles, des questions similaires se posent à l'échelle des master-sites. Des synergies sont à rechercher.*
- ➔ *Dans chaque site, les placettes seront positionnées selon un gradient de maturité quand cela est possible. Attention, ce type de gradient n'existe pas dans tous les sites.*

Entrée enjeux habitats/espèces

Les protocoles proposés pour cette entrée sont très similaires à ceux proposés pour l'entrée maturité / libre évolution. L'analyse des données sera différente puisqu'elle sera centrée sur des questions relatives aux différents types d'habitats.

Quatre grands types d'habitats seront étudiés : forêts humides de plaine, cembraies, hêtraies méridionales, tourbières boisées.

Dans le suivi station, des indicateurs de suivi propres à chaque grand type d'habitat seront recherchés.

La plupart des discussions précédentes s'appliquent également à ce volet.

- ➔ *Un pas de temps de 5 ans pourrait s'avérer insuffisant pour certaines forêts de plaine.*

Sites pilotes

Les sites pilotes envisagés sont présentés en séance (voir diaporama). Il conviendra, en phase de calibration, de définir ceux qui feront l'objet uniquement du suivi territoire et ceux qui feront l'objet du suivi station.

- ➔ *La RNCFS des Bauges pourra rejoindre la liste des sites pilotes.*
- ➔ *Gentiana propose d'ajouter des sites situés :*
 - *sur le territoire de La Métro (Grenoble)*
 - *au sein de l'ENS du Col du Coq (couple forêt mature/non mature)*
 - *dans la plaine de Bourg d'Oisans.*
- ➔ *Un transect Orchamp sera déployé dans la réserve du Plan de Tuéda en 2024, les relevés dendrométriques seront réalisés en 2025.*
- ➔ *L'échantillonnage est à compléter en forêts privées. Dans le cadre du réseau FRENE, des hêtraies méridionales pourraient être proposées pour rejoindre la liste des sites pilotes sur le département de la Drôme.*
- ➔ *Des forêts humides de plaine sont à rechercher dans le secteur de la Vallée de l'Arve et de l'Albanais (territoire de transposition des études du projet Trame verte forestière).*

3. Planning 2024

En 2024 sera réalisé environ 1/3 du temps de terrain.

Kinga Szelényi est arrivée en stage (Master 2) le 1^{er} mars sur cette action du projet Sylvalp.

A court terme, il conviendra de :

- définir les sites pilotes à étudier en 2024 et proposer le nombre de placettes et leur positionnement ;
- demander les autorisations de prélèvement ;
- adresser les courriers aux propriétaires privés, le cas échéant (mais l'essentiel du terrain en forêt privée aurait plutôt lieu en 2025)

- communiquer le planning de terrain aux différents gestionnaires pour programmer des temps en commun.